

PASSERELLE

BULLETIN DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES
SUR LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES AU QUÉBEC

>>> Ce numéro présente de nouvelles données sur la prévalence de l'incapacité au Québec à partir de l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement* (EQLAV) 2010-2011. Ces données sont tirées d'un document publié par l'Institut de la statistique du Québec en mars 2013 intitulé *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée, Volume 1* (Fournier et autres 2013).

LA PREVALENCE DE L'INCAPACITE AU QUEBEC EN 2010-2011

Lucie Dugas

Collaboration de Lucie Sarrazin

Réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Office des personnes handicapées du Québec, l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement* (EQLAV) 2010-2011 vise à fournir des données statistiques représentatives à l'échelle du Québec et de ses régions sur l'utilisation des services de santé et des services sociaux ainsi que sur les besoins non comblés à cet égard parmi trois populations plus susceptibles d'utiliser ces services ou d'en avoir besoin, soit 1) la population des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité, 2) la population des personnes de 15 ans et plus ayant un problème de santé de longue durée et 3) la population des personnes âgées de 65 ans et plus, qu'elles aient ou non une incapacité ou un problème de santé de longue durée. Un premier volume, publié par l'ISQ en mars 2013, présente la méthodologie de l'enquête et dresse un portrait de ces trois populations visées. Ce *Passerelle* présente les données concernant la population des personnes ayant une incapacité.

LE TIERS DES QUÉBÉCOIS DE 15 ANS ET PLUS A UNE INCAPACITÉ EN 2010-2011, POUR LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX, IL S'AGIT D'UNE INCAPACITÉ LÉGÈRE

En 2010-2011, le taux d'incapacité observé parmi la population québécoise de 15 ans et plus vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel est de 33,3 %, ce qui correspond à environ 2 215 100 personnes. Si on tient compte de la gravité de l'incapacité, la majorité des personnes ont une incapacité légère (22,6 %) alors que 10,7 % ont une incapacité modérée (7,2 %) ou grave (3,5 %).



OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

.....
Passerelle est une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'objectif poursuivi par ce bulletin est de diffuser les résultats les plus récents d'enquêtes et de recherches portant sur la situation des personnes handicapées et leur participation sociale.
.....

Rappelons qu'en 2006, le taux d'incapacité de l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* (EPLA) était de 11,9 % [Camirand et autres 2010], ce qui apparaît comme un écart considérable qui mérite d'être examiné avec attention. Sans écarter la possibilité d'une réelle augmentation de l'incapacité au cours des dernières années, l'ISQ avance plusieurs hypothèses de nature méthodologique ou contextuelle qui peuvent expliquer ce taux élevé telles que :

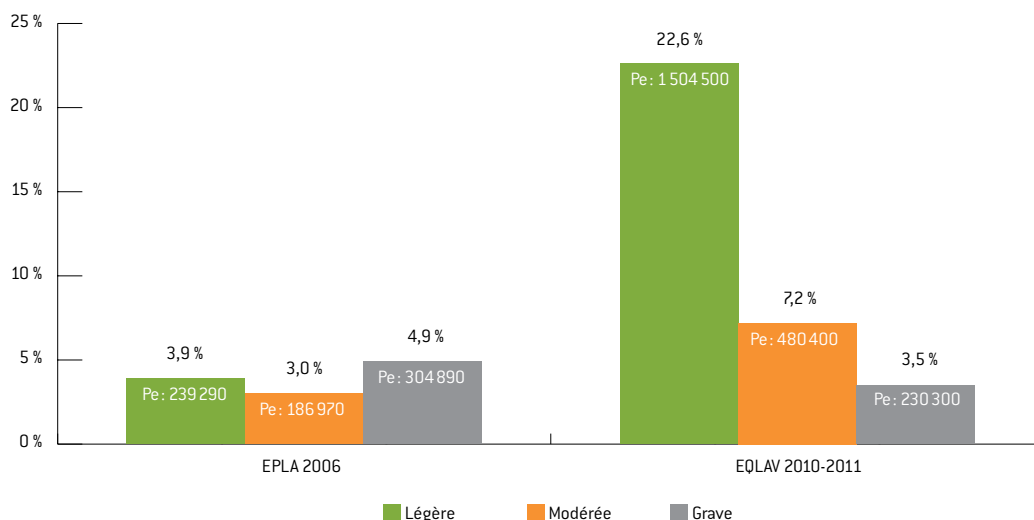
- une méthodologie différente entre les enquêtes ;
- le vieillissement de la population ;
- l'augmentation des problèmes de santé chronique dans la population (dont l'obésité et la douleur) ;
- les efforts accrus en matière de dépistage (ex. : troubles d'apprentissage) ;
- l'évolution des mentalités dans la population, à la faveur d'une plus grande ouverture à l'égard des personnes ayant des incapacités, ce qui pourrait rendre les personnes interviewées plus enclines à déclarer leurs difficultés.

En ce qui a trait à la méthodologie, il faut d'abord préciser que l'EQLAV n'avait pas pour objectif de produire des données comparables à l'EPLA 2006 ou à toute autre enquête précédente sur l'incapacité. Par ailleurs, il est reconnu depuis longtemps que les taux d'incapacité varient beaucoup d'une enquête à l'autre en raison des différences de méthodologies, des questions d'identification de l'incapacité et du contexte de l'enquête. Il faut retenir toutefois que d'une enquête à l'autre, c'est la mesure du taux d'incapacité légère qui varie le plus, alors que la mesure du taux d'incapacité modéré et grave est plus robuste aux changements méthodologiques et donc plus constante entre les enquêtes.

C'est d'ailleurs ce qu'on observe avec les données de l'EQLAV. Si on compare les prévalences de l'EQLAV avec celles de l'EPLA 2006 (voir figure 1), on constate que les écarts sont moins importants entre les deux enquêtes pour les taux d'incapacité modérée et grave que pour le taux d'incapacité légère. Ainsi, le taux d'incapacité légère est de 22,6 % avec l'EQLAV comparativement à seulement 3,9 % avec l'EPLA, soit un écart de 18,7 points de pourcentage. Pour sa part, le taux d'incapacité des niveaux modérée et grave regroupés est de 10,7 % avec l'EQLAV comparativement à 7,9 % pour l'EPLA, soit un écart de seulement 2,8 points de pourcentage.

FIGURE 1

TAUX D'INCAPACITÉ ET POPULATION ESTIMÉE SELON LA GRAVITÉ, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, QUÉBEC 2006 ET 2010-2011



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*
 Institut de la statistique du Québec, *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006*

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2013

Par ailleurs, il est reconnu que le besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne et l'utilisation des services de santé augmentent avec le niveau de gravité. Il est aussi admis qu'avoir une incapacité modérée ou grave entraîne des répercussions plus importantes sur la capacité des personnes à réaliser leurs activités courantes, mais également sur la réalisation de leurs rôles sociaux comme étudier, travailler ou participer à des activités de loisirs compte tenu des obstacles auxquels elles doivent faire face dans leur environnement. C'est pourquoi il est important de tenir compte de l'indice de gravité dans l'interprétation des données de l'EQLAV comme le recommande l'ISQ.

LES FEMMES SONT UN PEU PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES, EN PROPORTION, À AVOIR UNE INCAPACITÉ

Le tableau 1 présente le taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité, le sexe et l'âge. Au total, on constate que le taux d'incapacité est un peu plus élevé chez les femmes que chez les hommes (34 % c. 32 %). Selon la gravité, les femmes sont aussi, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité modérée ou grave (13 % c. 9 %).

LE TAUX D'INCAPACITÉ AUGMENTE AVEC L'ÂGE, SURTOUT À PARTIR DE 50 ANS

Le taux d'incapacité est de 28 % chez les personnes de 15 à 64 ans et atteint 57 % chez celles de 65 ans et plus (tableau 1). On remarque que le taux d'incapacité s'accroît nettement avec l'âge à partir de 50 ans jusqu'à atteindre 84 % chez les personnes âgées de 85 ans et plus. Il en est de même pour les taux d'incapacité modérée et grave qui augmentent graduellement d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à atteindre respectivement 27 % et 32 % chez les personnes de 85 ans et plus.

TABLEAU 1

TAUX D'INCAPACITÉ SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ, LE SEXE ET L'ÂGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS^a, QUÉBEC, 2010-2011

	LÉGÈRE	MODÉRÉE	GRAVE	TOTAL	PE (K)
SEXE	%				
Hommes	23,6	5,8	2,9	32,2	1 059,4
Femmes	21,6	8,7	4,1	34,3	1 155,8
GROUPE D'ÂGE					
15-64 ans	20,7	5,3	2,0	28,0	1 523,4
15-24 ans	21,2	2,5	0,6**	24,3	238,7
25-49 ans	18,1	3,8	1,3	23,2	632,2
50-64 ans	24,7	9,4	3,8	37,8	652,8
65 ans et plus	31,2	15,8	10,3	57,2	694,7
65-74 ans	31,2	11,5	5,2	48,0	328,1
75 ans et plus	31,1	21,3	16,9	69,3	367,5
75-84 ans	33,4	19,3	11,3	63,9	248,8
85 ans et plus	24,8	26,8	32,3	84,0	118,6
ENSEMBLE DE LA POPULATION	22,6	7,2	3,5	33,3	2 215,1
Pe (k)	1 504,5	480,4	230,3	2 215,1	-

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise ; interpréter avec prudence.

a. Population vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

>>> Taux d'incapacité selon le type d'incapacité

L'EQLAV permet de distinguer 10 types d'incapacité parmi la population de 15 ans et plus. Il est important de préciser qu'une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

LES INCAPACITÉS LIÉES À L'AGILITÉ ET À LA MOBILITÉ SONT LES PLUS FRÉQUENTES

Environ 15 % de la population de 15 ans et plus présentent une incapacité liée à l'agilité et 13 % ont une incapacité liée à la mobilité, ce qui en fait les incapacités les plus répandues au Québec en 2010-2011. Par ailleurs, 7 % de la population présentent une incapacité liée à l'audition, 4,6 % ont une incapacité liée à la vision et 1,5 % en ont une liée à la parole. L'incapacité liée à l'apprentissage, qui comprend les troubles de l'apprentissage, les troubles de la perception, les difficultés d'attention et l'hyperactivité touche 4,8 % de la population. Il faut d'ailleurs souligner que 13 % des jeunes de 15 à 24 ans ont une incapacité liée à l'apprentissage en 2010-2011, ce qui en fait le type d'incapacité le plus courant chez les jeunes de cet âge (donnée non présentée). L'incapacité liée à la mémoire affecte 5,3 % de la population totale. Environ 1,0 % de la population de 15 ans et plus présente une incapacité liée à une déficience intellectuelle ou à un trouble envahissant du développement (TED). Enfin, 4,2 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité de nature psychologique, ce qui peut inclure, par exemple, les phobies, l'anxiété, la dépression, les problèmes d'alcool, de drogue ou de jeu ou la schizophrénie.

La prévalence de l'incapacité augmente avec l'âge pour la majorité des types d'incapacité à l'exception des incapacités liées à l'apprentissage, à la déficience intellectuelle ou TED et l'incapacité de nature psychologique. Ainsi, la prévalence de l'incapacité liée à l'apprentissage est plus élevée parmi les personnes de 15 à 64 ans que chez celles de 65 ans et plus (5 % c. 2,3 %). Il en est de même pour la prévalence de l'incapacité liée à la déficience intellectuelle ou TED (1,1 % chez les 15 à 64 ans c. 0,4 %¹ chez les 65 ans et plus). Pour sa part, la prévalence de l'incapacité de nature psychologique ne varie pas significativement selon l'âge.

1 Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

TABLEAU 2**TAUX D'INCAPACITÉ SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ^a ET L'ÂGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS^b, QUÉBEC, 2010-2011**

	15-64 ANS	65 ANS ET PLUS	TOTAL	PE (K)
	%			
Audition	4,9	18,5	7,4	489,0
Vision	3,7	8,6	4,6	304,4
Parole	1,2	2,7	1,5	100,0
Mobilité	8,6	34,2	13,2	874,8
Agilité	10,9	35,1	15,2	1 012,6
Apprentissage	5,3	2,3	4,8	318,7
Mémoire	3,9	11,6	5,3	349,6
Déficience intellectuelle / Trouble envahissant du développement (TED)	1,1	0,4*	1,0	66,0
Psychologique	4,3	3,8	4,2	278,0
Indéterminée	3,7	3,5	3,6	241,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

b. Population vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

RÉFÉRENCES

CAMIRAND, Jocelyne, Lucie DUGAS, Jean-François CARDIN, Gaétane DUBÉ, Valeriu DUMITRU et Claire FOURNIER (2010). *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 351 pages.

FOURNIER, Claire, Marcel GODBOUT et Linda CAZALE (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée*, Volume 1, Québec, Institut de la statistique du Québec, 71 pages.

CETTE PUBLICATION EST PRODUITE PAR LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISATIONNELLES ET ÉDITÉE PAR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDI-CAPÉES DU QUÉBEC.

CE DOCUMENT PEUT ÊTRE OBTENU SUR DEMANDE EN MÉDIAS ADAPTÉS.

Téléphone : 1 800 567-1465

Télécopieur : 819 475-8753

Téléscripteur : 1 800 567-1477

evaluation@ophq.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca



Office des personnes
handicapées

Québec



DÉPÔT LÉGAL - 2013

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

ISSN 1918-817X